

MODALITÉS D'ACCUEIL

Votre arrivée à partir de 16h

Vous serez accueillis par le responsable de la structure ou son représentant qui vous donnera toutes les informations utiles à votre séjour : organisation de la structure, consignes de sécurité, horaires des repas, points de rendez-vous pour vos activités...

Installation dans les chambres : l'accès aux chambres se fera à partir de 16h, une salle polyvalente sera mise à disposition pour déposer vos bagages si vous arrivez en amont.

Un état des lieux entrant sera établi le jour de l'arrivée, un chèque de caution vous sera demandé, ainsi qu'une attestation d'assurance, à remettre au plus tard le jour de l'arrivée.

Si vous constatez de la casse ou du matériel manquant, merci de le signaler au plus tard le lendemain de votre arrivée. Si vous cassez ou perdez du matériel pendant votre séjour, merci de nous le signaler. Les tarifs de remplacement sont indiqués dans l'inventaire de votre hébergement.

Pendant le séjour

Le responsable ou son représentant pourra se rendre disponible pour répondre à vos besoins entre 8h et 18h, en dehors de ces horaires et uniquement en cas d'urgence il sera joignable au numéro communiqué en début de séjour.



Entretien des locaux

Les dysfonctionnements, pannes, ampoules grillées, fuites etc... devront être signalés au référent du centre, qui organisera une intervention dans les meilleurs délais.

Le nettoyage est assuré quotidiennement par nos soins dans les espaces communs (sanitaires, couloirs, poubelles).

Votre départ au plus tard à 10h

Les chambres doivent être libérées avant 10h.

En cas de départ tardif, une salle pour stocker vos bagages sera mise à votre disposition.

Il sera demandé aux occupants de ranger les espaces utilisés, de fermer les fenêtres et volets roulants, et d'évacuer les déchets avant leur départ.

Les draps devront être retirés des lits et déposés dans les chariots mis à disposition, ou bien déposés aux portes des chambres.

Un état des lieux sortant sera établi le jour du départ en présence du responsable de la structure ou son représentant et de l'organisateur du séjour.

La disposition des chambres (lits et armoires) doit rester identique à l'état des lieux d'entrée. En cas d'aménagement spécifique des chambres, il vous appartiendra de les remettre en conformité avec l'état des lieux d'entrée.

L'ensemble du matériel mis à disposition du groupe devra être restitué et rangé à sa place d'origine. Aucun tag ou détérioration du mobilier ne seront tolérés (tout matériel manquant ou dégradé devra être signalé).



RESTAURATION

Les groupes sont accueillis dans une salle de restauration en self-service avec vue sur le lac. L'équipe en cuisine se charge de tous les repas selon la formule réservée : petit-déjeuner, déjeuner, goûter à emporter (option), dîner, repas améliorés (option). Nous proposons pour vos sorties des paniers repas préparés par un prestataire extérieur (réservable en amont 15 jours avant votre arrivée) contenant un sandwich maison, un paquet de chips, une compote, un gâteau sec et une bouteille d'eau.

Une attention particulière est portée aux régimes alimentaires spécifiques (végétariens, sans porc, allergies...). En raison des réglementations HACCP, les protocoles pour les allergies alimentaires sont renforcés : un projet d'accueil individualisé (PAI) est obligatoire pour chaque personne concernée. Ce document devra être transmis en amont au responsable du centre, minimum 15 jours avant l'arrivée.

Les horaires de repas vous seront communiqués par le responsable du centre : il vous sera demandé de les respecter afin de ne pas perturber l'organisation du planning des agents de service. Toutefois, ces horaires pourront être adaptés aux impératifs d'organisation.

Exemple de menus

S1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Déjeuner	Concombre à la crème	Coleslaw	Melon	Salade indienne	Feuilleté fromage	Marco Polo	Avocat
	Salade de poulet au curry	Saucisse lentilles	Cuisse de poulet tajine	Pâtes carbo / bolo	Poisson et gratin de chou fleur	Escalope de dinde Haricots	Rougail saucisse
	Beignet framboise	Muffin myrtille	Tarte aux pommes	Glace	Salade de fruit	Fromage blanc	Gâteau basque
Dîner	Feuilleté maraîcher	Salade grecque	Taboulé	Betterave Feta	Piémontaise	Tartare courgettes Tomates	Carottes rapées garam massala
	Poisson caponata	Steak frites	Cordon bleu et poêlée de pois gourmands	Bœuf bourguignon	Roti, poêlée de légumes et Potatoes	Lasagnes et Salade	Gratin Tortelloni ou Raviolis
	Fruits	Yaourt	Brownie	Liégeois	Cannelé de Bordeaux	Paris-Brest	Flan pâtisserie
Remarques					Anniversaire le soir		

Par mesure d'hygiène et de sécurité il est interdit de rentrer dans la cuisine, pour tout besoin n'hésitez pas à solliciter l'équipe sur place.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

CENTRE DE VACANCES

À l'attention du personnel et de l'encadrement des groupes :
La sécurité des personnes est une priorité absolue. Chaque membre du personnel et chaque responsable de groupe doit connaître et appliquer strictement les consignes suivantes.

1. Prévention / Règles générales

- Il est strictement interdit de fumer / vapoter à l'intérieur des bâtiments.
- Ne pas utiliser d'appareils électriques personnels non autorisés.
- Ne jamais surcharger les prises électriques.
- Maintenir les issues de secours, et les couloirs dégagés en permanence.
- Repérer dès l'arrivée : les chemins d'évacuation / les points de rassemblement / l'emplacement des extincteurs et déclencheurs d'alarme.

2. En cas de début d'incendie

- Donner immédiatement l'alerte en actionnant le déclencheur manuel d'alarme.
- Appeler les secours : 18 ou 112.
- Indiquer : nom du centre et adresse précise (*Centre de vacances de la base de loisirs de Rouffiac 24270 Angoisse*), la nature du sinistre, communiquer le code du portail d'entrée.
- Prévenir la direction ou la personne référente sécurité.

Ne jamais prendre de risques inutiles.

3. En cas d'alarme incendie

- Evacuer immédiatement les locaux, il est impératif de vous rendre au point de rassemblement situé dans la plaine à côté de l'espace de restauration.
- Ne pas courir, ne pas crier, rester calme sans céder à la panique.
- Suivre les cheminements d'évacuation signalés.

4. Rôle des encadrants de groupes

- Assurer l'évacuation complète de leur groupe.
- Vérifier les chambres, sanitaires et locaux occupés.
- Accompagner le groupe jusqu'au point de rassemblement.
- Procéder à l'appel nominatif.
- Signaler immédiatement toute personne manquante aux secours.

5. Au point de rassemblement

- Rester groupés.
- Ne pas retourner dans les bâtiments sans autorisation des secours ou de la direction.
- Attendre les consignes officielles.

6. Consigne essentielle

La priorité absolue est la sauvegarde des personnes.

Aucun objet personnel ou matériel ne doit retarder l'évacuation.



RENSEIGNEMENTS UTILES

Réception : : 05 53 52 68 79

Pompiers : : 18

Gendarmerie : : 17 / 05 53 55 38 95

SAMU : 112 / 15

MÉDECINS :

Maison Médicale de Lanouaille (24270) : 05 53 52 60 66

Centre médical de Pompadour (19230) : 05 55 98 50 10

DENTISTES : Saint-Yrieix la perche (87500) :

Docteur LACAZE : 05 55 09 91 36

Docteur LEUENBERGER : 05 55 75 48 61

HÔPITAUX :

Saint-Yrieix La Perche (87500) : 05 55 75 75 75

Périgueux (24000) : 05 53 45 25 25

CHU Limoges : (87000) : 05 55 05 25 25

Ambulances : Lanouaille (24270) : 05 53 52 32 38

Kinésithérapeutes : Lanouaille (24270) : 05 53 52 85 79

INFIRMIÈRES :

Lanouaille (24270) : 05 53 52 66 80

Payzac (24270) : 05 53 52 78 13

PHARMACIENS :

Lanouaille (24270) : 05 53 52 63 22

Payzac (24270) : 05 53 52 70 19

AUTRES :

Clinique vétérinaire : Saint-Yrieix la perche (87500) : 05 55 75 07 95

Centre Anti poison : CHU de Bordeaux : 05 56 96 40 80

